

LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie.

Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00

Union Postale

Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER
Propriété
Publique

DIRECTEUR

Quai de la Roncière

Saint-Pierre & Miquelon



PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes..... 3 fr. 00

Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

ARRIVÉE du nouveau Gouverneur

Que ce soit gouverneur, commandant de colonie, ou même simplement administrateur, le titre ne change rien à la fonction, M. Antonetti nous arrive avec le prestige d'être parmi nous le représentant du gouvernement de la République.

A ce titre, notre devoir de journaliste et de citoyen français est de saluer respectueusement en lui le délégué de la plus haute Autorité de la France dans cette colonie.

Au nom de nos concitoyens, nous faisons des vœux sincères pour que M. Antonetti puisse arriver à rétablir l'économie coloniale et commerciale de ce malheureux pays, autrement que par des réformes fictives et illusoires.

Désabusés par les expédients de ses prédécesseurs et sans nous montrer sceptiques à son endroit, nous sommes obligés de nous tenir sur la réserve et d'attendre que les actes de l'Administrateur soient en parfaite harmonie avec les bonnes intentions qu'on lui prête de toutes parts et qui seraient le plus heureux présage de bienvenue.

La Rédaction

Les nouvelles élections parlementaires

Dès lundi on savait que le résultat du 1^{er} tour de scrutin des élections à la députation avait été favorable au gouvernement.

On compte déjà au 1^{er} tour 427 élus dont 174 radicaux et radicaux-socialistes, 42 socialistes, 56 républicains de gauche, 55 progressistes et une centaine seulement de membres de l'opposition de diverses nuances.

Ce résultat met à néant toutes les espérances que l'opposition pouvait concevoir, en faisant état de tout le tapage

fait à l'occasion des inventaires d'églises dont le but principal était de jeter une certaine perturbation dans le corps électoral. On voit que les moyens employés pour y parvenir ont donné des résultats contraires, dont il y a lieu de se féliciter.

Parmi les élus, nous sommes heureux de savoir MM. Robert Surcouf et Guernier, dont les élections ont été célébrées à M. Th. Clément.

Nous ne connaissons pas M. Guernier mais nous savons qu'il marchait la main dans la main avec M. Robert Surcouf pour représenter comme radicaux les deux circonscriptions électorales de Saint-Malo et Saint-Servan, et qu'ils ont battu les candidats du parti réactionnaire.

A l'occasion de ce succès électoral, nous leur adressons toutes nos félicitations, ainsi qu'à M. Suchetet, député de Fécamp, dont nous apprenons à l'instant la réélection.

La Rédaction

Un Homais à Rebours

L'article paru dans le **Réveil** du 10 mars sous la signature de **Falco** nous vaut l'immense plaisir d'assister à une nouvelle réapparition de la Vigie (nouveau format même esprit.) Décidément M. Légasse est un malade et sa maladie est chronique, les crises se succèdent à intervalle plus ou moins éloignée mais sont toujours aussi graves, sinon aussi fortes. La médecine est impuissante à le soulager. Il est atteint du mal nouveau : La **Gribouillite** toujours accompagnée de vomissements d'injures.

Un des symptômes les plus caractéristiques de sa maladie est une certaine hantise qui depuis longtemps l'obsède. M. Légasse voit des cornes à tout le monde, même aux célibataires ! Qu'il a raison de rester réfractaire à toute idée de mariage; la vie de ménage ne lui serait pas tenable. Il se verrait des cornes partout même et jusqu'aux doigts de pied !

Il est inutile de rappeler ici les précédentes crises de M. Légasse et de réécrire toutes les injures dont il a abreuvé ses adversaires les plus honnêtes; on ne jongle pas plus avec la boue qu'on ne joue avec le feu. Répétons seulement que tous ceux qui ne pensaient pas comme ce Joseph Prudhomme, d'un nouvel acabit ont été honorés de sa haine !

Aujourd'hui dans son factum à Falco, la crise est peut-être moins forte, mais elle n'est pas moins dangereuse car le malade a du délire, les meninges seraient-elles prises ? Après y avoir vu rouge autrefois, M. Légasse y voit tantôt noir, tantôt couleur foin, tantôt... Il n'y voit plus du tout ! Il s'affaiblit, ses facultés baissent **Bonsoir !** glapit-il et il se tait, il s'affaisse, il s'endort. Espérons cependant qu'il n'est pas mort. Le perdre maintenant serait Grand dommage !

Profitons donc de cet instant de repos pour analyser sa **pseudo**-réponse à Falco, car il ne répond jamais : il est toujours et pour cause à côté de la question. Que disait Falco ? que M. Légasse était socialiste et anticlérical à Paris, tandis qu'à Saint-Pierre et à Saint-Jean il était clérical farouche et grand fabricant de trusts.

M. Légasse nie-t-il ? pas du tout !

Ecoutez-le répondre : Ce sont les journalistes-reporters qui ont **mal reproduit**, qui ont tronqué, qui ont mal interprété sa pensée et ses dires ! Attrape Beranger, attrape Chateauneuf, attrape surtout rédacteur du **Herald** qui omets de parler du Bait-Bill moi qui en ai **longuement** parlé dans l'interview.

Vous êtes ingrat M. Légasse envers ces messieurs, car de deux choses l'une, ou vous vous faites comprendre difficilement pour que des journaux comme l'**Action** et le **Herald** « reproduisent mal vos interviews » et « commettent des erreurs et omissions » ou alors ces journaux font peu de cas de vos dires pour ne pas rectifier surtout, lorsque vous en avez fait l'observation au directeur du « **Herald** » en présence du **consul de France** ! Pour nous, vulgaires profanes, nous croyons qu'il y a du vrai dans les deux thèses, vous vous faites souvent mal comprendre, et

les Journalistes à qui vous vous adressez vous subissent par politesse nous allions dire par pitié!

Quant à la deuxième partie de la lettre de **FALCO**, Monsieur Légasse se garde bien d'y répondre. Il saute à pieds joints par dessus et nous fait une déclaration de principes qu'il viole aussitôt. Pour nous un **loyal catholique** ne doit pas être toujours en contradiction avec les principes fondamentaux de la religion du Christ. « Que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite, a dit le sublime Jésus » Monsieur Légasse fait écrire à sa main droite dans son accès de **Gribouillite**: « J'ai été ce matin à la messe de 9 h. 1/2 à l'Eglise Saint Augustin J'ai donné 20 sous à la quête pour les pauvres de la paroisse »

Quelle modestie et quelle générosité!! Et vous croyez, Monsieur, que l'on peut vous prendre au sérieux quand vous écrivez « je serai ce que j'ai toujours été. »

Que doivent en effet penser de vous les vrais catholiques quand ils vous entendent parler « du gouvernement de Monsieur Combes si dévoué . . . etc.. » Combien doivent gémir quand ils vous voient demander asile à l'**Action anticléricale**, à la **Petite République socialiste**, de Gérault Richard votre aimé frère!

Pourquoi **loyal catholique** frapper à ces portes anticléricales quand celles de la **Croix** et l'**Univers** devraient vous être grandes ouvertes ? Pourquoi, est-ce que ces journaux ne croient pas plus à votre loyalisme que nous croyons peu à votre républicanisme . Seriez-vous par hasard un faux dévot, comme vous fûtes sous le ministère Combes un faux blocard? Après avoir encensé les Francs-Maçons Béranger et Dumont, iriez-vous par hasard faire risette à M. Le comte de Mun ? Après avoir été **Le Maître Chaudron** de la fable, iriez-vous jusqu'à congédier toutes vos **casseroles** ? ou plutôt compliez-vous sur un revirement de l'opinion française après les élections du 6 mai pour faire cette volte-face à droite ?

Si oui, vous vous êtes trompé, mais n'essayez pas de faire une nouvelle pirouette à gauche, vos anciens amis du temps de M. Combes la trouveraient mauvaise, souvenez-vous de ce que vous écriviez il n'y a pas bien longtemps : « je répudie les agitations socialistes les démagogues casseroles, tout comme l'intrusion cléricale dans les actes du gouvernement. »

Quant à nous qui ne sommes ni des révolutionnaires, ni des réactionnaires, mais des républicains sincères, nous ne croyons pas plus à votre épithète de démocrate qu'à tous vos autres titres ronflants.

Voici une définition du démocrate qui ne vous paraîtra pas suspecte, elle est d'un homme que, si vous êtes républicain, vous devez honorer entre tous, nous avons nommé Gambetta :

« Ce que j'entends par démocrates, disait Gambetta, ce sont des hommes qui sont persuadés que la souveraineté doit s'exercer dans le sens du plus grand nombre et **jamais au profit d'une collection d'individus, d'une caste ou d'une famille**; ce sont des hommes qui comprennent que l'administration de l'Etat, que son budget et sa force ne doivent être qu'un moyen de développement général et non pas la **mense, la feuille de bénéfice de quelques uns.** »

Voilà le vrai démocrate, M. Légasse ! Vous reconnaissiez-vous dans ce portrait ? Non ! n'est-ce pas, inutile d'insister ! Par antithèse, on pourrait vous appeler **l'autocrate**, si vous n'étiez pas déjà depuis longtemps et par ironie sacré **Empereur**.

« Mais peu vous importe l'opinion de tous les Falces du monde ». Aussi terminons-nous en priant les lecteurs du « Réveil » d'excuser cette longue tirade, que certes vous ne prendrez pas pour une réclame dont vous n'avez pas besoin, puisque comme le héros de Flaubert: **Vous faites une clientèle d'enfer; l'autorité vous ménage et l'opinion publique vous protège encore.**

Pour tant de hauts faits présents et passés, à titre de prime, vous en serez certes bientôt décoré.

FALCO et FALCO

LE BILAN DE M. ANGOULVANT

M. le gouverneur Angoulvant nous est débarqué le 9 juin 1905, un vendredi, par suite du retard survenu dans l'arrivée du Havana. Il n'y a donc pas une année qu'il a pris possession de sa fonction de gouverneur de cette colonie.

A son allure extra-juvénile, on avait tout lieu d'espérer que M. Angoulvant aurait ce qu'on appelle de la poigne et qu'il tiendrait à honneur de sortir de l'ornière de vassalité de ses prédécesseurs.

A ce titre, nous lui avons fait crédit, attendant, pour juger l'administrateur, que ses actes viennent corroborer la bonne impression de l'arrivée.

A voir M. Angoulvant arpenter d'une activité fébrile nos quais et nos rues (pour combattre, nous a-t-on dit un embonpoint menaçant) on aurait dit que ce jeune gouverneur allait tout abattre, et que les partisans de ses prédécesseurs comme leurs adversaires seraient unanimes pour reconnaître leur maître dans celui qui devait d'une main aussi habile que ferme trancher le nœud gordien de la situation pénible dans laquelle nous vivons.

En plus de ces marches forcées qui étaient peut-être vulgaires pour un aussi haut personnage. M. le Gouverneur Angoulvant s'escrimait tous les matins en plein vent sur sa terrasse à faire des

armes ou à tirer du pistolet; se faisant ainsi une réputation de ferrailleur plus de celle de bon tireur et de bon marcheur que lui décernait la Vigie.

De toute cette mise en scène, l'effet est bien tombé au premier incident survenu quelque temps après son arrivée : nous voulons parler de la démission du maire de Saint-Pierre qui, on le sait, en politique et en tout, est l'homme d'affaires des MM. Légasse. La reprise de cette démission, donnée pour tâter ce qu'était M. Angoulvant, n'a pas été sans couvrir et cacher la première faiblesse commise par M. le gouverneur Angoulvant : dans la voie des compromissions, il n'y a que le premier pas qui coûte.

Telle a été l'impression générale, sans que l'on ait bien su au juste quel avait été le genre de cette première capitulation. Toujours est-il qu'il y a eu compromission, et qu'à partir de ce moment là la réputation d'administrateur à poigne du jeune gouverneur s'est écliplée comme par enchantement. Car en effet, la vigueur de l'homme à poigne doit s'exercer non sur les faibles, mais sur ceux que l'on qualifie de puissants du jour.

*
**

A quelque temps de là, M. le gouverneur Angoulvant devait tirer ses administrés de toute incertitude : Le Pro Patria, vapeur postal, était naufragé : il y avait à mettre M. Légasse en demeure de le remplacer dans les délais impartis par le contrat, ou il y avait matière à résilier ce contrat.

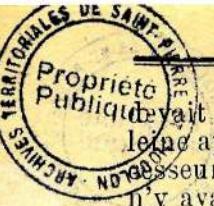
Cet administrateur, qui devait tout trancher, a commencé par ergoter sur ce que un naufrage n'était pas l'accident de mer prévu à l'art. 17 du contrat. C'était une façon d'ouvrir la porte à toutes les interprétations plus ou moins fantaisistes de ce malheureux contrat, et de considérer comme lettre morte la clause de résiliation au bout de trois mois.

Pour faire croire qu'il était dans l'impossibilité de l'exécuter, M. Angoulvant fit semblant de s'adresser à l'étranger pour trouver un entrepreneur qui n'aurait été que le sous-traitant de M. Légasse et son homme quand même. Cette solution bâtarde et contraire au contrat postal ne pouvait aboutir; satisfait de lui-même, M. Angoulvant a maintenu le contrat de 100.000 francs accordant à M. Légasse toutes les facilités voulues, soit à l'occasion du service intérimaire, soit pour les délais de construction du bateau postal.

A partir de ce moment, M. le gouverneur Angoulvant était entré corps et âme dans la voie des compromissions et même des capitulations, et il ne devait plus en sortir quoiqu'il fit pour couvrir les expédients, dont il se servait pour masquer ses faiblesses d'administrateur.

*
**

Un autre événement devait fixer les gens sur l'attitude que M. Angoulvant



Il devait continuer à tenir : l'affaire baleine ayant été enterrée par son prédécesseur en conseil d'administration, il n'y avait donc plus à y revenir. Tout d'un coup, l'on apprend du jour au lendemain une véritable résurrection de la baleine du fait du nouveau gouverneur qui, ignorant les inconvenients, la proclame indispensable à la prospérité de la colonie et se déclare même prêt à l'autoriser au moyen d'un arrêté, contre lequel les opposants se pourvoiraient où ils pourraient.

On sait comment cette indiscretion personnelle du gouverneur permit de faire intervenir le grand syndicat des armateurs qui s'y est opposé de toutes ses forces et qui s'y opposera encore parce qu'il est l'expression de tous les syndicats opposés à cette nouvelle industrie susceptible, d'après les praticiens, de nuire à la pêche de la morue qui fait vivre des milliers de marins et de familles.

Malgré tout, M. Angoulvant a mené son enquête dans des conditions déplorables de partialité, allant jusqu'à faire le simulacre de nommer une commission d'étude et de se payer le luxe, un peu tapageur, de la faire transbordeur sur un navire de guerre à Saint-Laurent. Tout cela n'était que pour jeter de la poudre aux yeux des gens, pour détourner les esprits de la fatuité des moyens employés, car la commission ne vit pas même l'ombre d'une baleine et elle fonctionna que dans une sorte de pique-nique en mer, dont le commandant et les officiers du Troude eurent l'amabilité de faire les frais.

Quant à délibérer ou à discuter sur l'opportunité de l'ouverture d'une usine de baleine, il n'en fut jamais question pour aucun des membres de la commission. Tout cela n'était qu'une véritable fumisterie, un moyen de persuader les récalcitrants en leur offrant en prime une partie de plaisir, sorte de promenade officielle.

Comme conclusion, au mois d'octobre, on apprit qu'un rapport favorable de 250 pages avait été élaboré et qu'il allait être soumis au Conseil d'administration. Certes cette assemblée, tout administrative, ne pouvait autrement faire que de l'agréer et de faire honneur à un tel monument littéraire sans même prendre le temps d'en entendre la lecture.

Ce rapport partial, nous avons dit et soutenu dans quelles conditions il avait été élaboré pour en faire une œuvre agréable à M. Légasse. En cette affaire, comme dans toutes les autres de quelque importance, M. Angoulvant a donné la mesure de ce qu'il n'était homme à poigne que pour se livrer à la discréption de M. Légasse, pour servir ses intérêts quelque peu légitimes qu'ils fussent.

Passant à un autre ordre d'idées et de faits : la laïcisation devait se faire, elle avait été annoncée par son prédé-

ceuseur, elle était devenue obligatoire à brève échéance par le fait d'instructions très précises du ministre au gouverneur; elle se fit à Miquelon et à l'île aux Chiens, mais comme elle déplaçait à Monsignore Légasse, elle fut ajournée pour Saint-Pierre, laissant à d'autres le soin de cette corvée. Le prétexte invoqué était que l'argent manquait, quand de tous côtés M. Angoulvant engageait des dépenses importantes qui n'avaient pas été prévues au budget et qui n'incampaient même pas à l'administration. Ce n'était encore que la faiblesse de l'administrateur qui ne sait que combler les exigeants et se montrer intraitables avec les petits.

Ordre fut quand même donné par le ministre de laïciser et c'est là où le machiavélisme de M. Angoulvant s'est donné libre carrière : à tout prix, il fallait avoir raison quand même et arriver ainsi à donner satisfaction à M. Légasse. Pour y parvenir, il fut décidé d'organiser la fameuse manifestation du 13 janvier, dont le gouverneur, cela ne fait de doute pour personne, a été le principal organisateur, faisant agir en sous-mains et se chargeant d'exciter les gens, à la dernière heure. On sait comment tout s'est passé, on sait aussi comment tout s'est terminé, on sait quelle a été son immixtion dans les affaires de la justice à maintes reprises.

* * *

Dans cet ordre d'idées, il suffit de se rappeler son intervention insolite contre les honoraires réclamés à ses clients par M^e Delmont. On a vu dans cette affaire la partialité révoltante et les machinations de toute sorte d'un administrateur se plaissant à commettre de tels abus de pouvoir pour complaire à M. Légasse, dont M. Angoulvant se fait de plus en plus l'humble serviteur, comptant pour rien ce que sont les prérogatives et le prestige d'un gouverneur de colonie. Dans cette affaire, M. Angoulvant a donné la mesure de ce que valait sa moralité administrative, mettant en œuvre des moyens qu'un vulgaire n'aurait pas voulu employer pour donner satisfaction à ce qui n'était qu'une animosité personnelle.

Après cet exposé des hauts faits de M. le gouverneur Angoulvant, nous ne pouvons que déplorer de tels procédés administratifs qui sont la conséquence d'une administration malhonnête et agressive.

M. Angoulvant, dans son court passage à la tête de la colonie, s'est révélé ce qu'il était et ce qu'il sera toujours, un fonctionnaire colonial sans moralité administrative et peu scrupuleux sur les moyens à employer pour arriver. L'arriviste à outrance se personnifie en lui, sans faire plus eas de ses chefs que de ses administrés; son gâchis administratif n'aura même pas l'excuse des difficultés locales, car les gens de ce petit pays essentiellement français sont faciles à administrer; ils ne demandent

qu'un peu d'équité administrative et de ne pas être considérés comme des esclaves que l'on vient d'admettre à la civilisation.

Si modeste que fut son rôle, M. Angoulvant, en bluffer, ne s'est démené que pour se soustraire à la mission de confiance qu'il avait reçue du gouvernement de la République d'émanciper ce petit coin de la France de la domination cléricale et ploutocratique unies dans un même but d'oppression néfaste et anti-républicaine.

PAS MÊME VU

La petite Vigie, qui fait suite à la grande, puis à la moyenne Vigie, nous délecte d'un article rectificatif de M. A. Salomon qui, voulant trop prouver, ne prouve rien. Aussi ne faut-il pas confondre le nom de notre contradicteur avec celui du grand roi des Juifs, surnommé le sage des sages, et qui, dit-on, fit les délices d'une certaine reine de Saba.

Quelle naïveté, de nous avouer le coup du téléphone qui précise si bien que M. A. Salomon avait été mandé au secrétariat à l'heure précise de l'entrevue.

Au lieu de créer l'alibi cherché, le coup du téléphone ne fait que confirmer ce que nous avions avancé : la présence insolite et inexplicable de M. Salomon. Le coup du téléphone, malheureux en lui-même, détruit le démenti déjà bien éphémère du monsieur intéressé et pris en flagrant délit d'une posture bien risquée et bien équivoque, laquelle n'est du reste pas niée.

M. A. Salomon nous semble si embarrassé dans sa défense (ce dont personne ne l'obligeait à moins . . .) qu'il entasse naïveté sur naïveté : qui croira par exemple de nos lecteurs et même des siens qu'il n'a pas lu, qu'il n'a pas même vu le fameux rapport en faveur de la baleine, dont tout Saint-Pierre a entendu parler et dont M. Angoulvant se faisait gloire et honneur d'être l'auteur? Ce n'est pas admissible que M. Salomon ait payé un travail dont il ne s'était pas rendu compte, à moins, comme nous le prétendons, qu'il n'en ait été le principal collaborateur. S'il en était autrement, il est probable que M. Rismuller n'admettrait pas cette manière de faire, si généreuse et si confiante soit-elle.

Avouer l'un et nier l'autre est le vrai moyen de se rendre soi-même ridicule de soutenir que l'on ne connaît pas un travail que l'on a payé et dont on a fait tous les frais par ailleurs.

Le secrétaire du gouverneur était plus catégorique de reconnaître cette collaboration baleinarde, quand il disait à ses subordonnés : je n'y suis pour personne, à l'exception de M. A. Sa-

lomon que j'attends et avec lequel j'ai à travailler.

Après le relevé de ces petits incidents, très significatifs pour prouver ce que nous avancions, il n'y a plus à s'étonner que M. le gouverneur Angoulvant se soit montré si pressé d'être mis en possession des rapports des syndicats et de la Chambre de Commerce.

On comprend sans peine que la beso-d'en démolir l'argumentation était beaucoup plus facile en ayant sous les yeux le texte original.

L'aveu du coup de téléphone nous rend rêveur et fait bien voir l'urgence qu'il y avait d'être à son poste à l'heure précise de l'entrevue qui, par retard ou par avance, ne pouvait être prévue que téléphoniquement.

Ceux de nos lecteurs qui auraient eu la velléité de ne pas nous croire, se rendront à l'évidence de ce coup de maître magique et, en même temps révélateur du flagrant délit constaté, qui certes honore l'ingéniosité des deux exécutants.

FAITS DIVERS

SERVICE D'HOSPITALISATION

Mercredi de cette semaine, quatre marins hospitalisés étaient occupés à défoncer l'ex-jardin servant au poste de gendarmerie : travail assez fatigant qui prouverait bien que les malades en question se portaient assez bien pour bénéficier de l'exeat.

Un autre fait qui viendraitachever de prouver leur bon état de santé, est que ces quatre marins ont envoyé à deux reprises un gamin leur acheter un litre et demi d'eau de vie, qu'ils ont bue à l'abri du lavoir.

M. le chef du Service de santé a-t-il pu constater combien ces quatre malades avaient de degrés de fièvre en plus en se couchant ?

Nous prévenons MM. les armateurs de ces faits pour qu'ils ne soient pas trop surpris d'un séjour trop prolongé de leurs hommes à l'hôpital, au moins tout autant que les jardins ne seront pas terminés. En pleine production, on les mettra, risque à attraper mal à reins, à sarcler les carottes, dont la plus volumineuse sera celle réservée aux hospitalisants d'équilibrer à leurs frais le budget de l'établissement.

**

A l'arrivée du vapeur postal, M. le trésorier de la Fabrique était à s'informer si M. Penaud et ses contre-maîtres étaient passagers à bord.

Nous donnons ce renseignement pour faire voir que la Fabrique est aussi in-

quiète que Monsignore Légasse de ne pas avoir de renseignements de l'entrepreneur de l'église.

Si ceux que nous possédons n'avaient un caractère privé, nous nous serions fait un plaisir de les communiquer à qui de droit pour calmer l'impatience de l'attente.

ANNONCES & AVIS

EAUX MINÉRALES DE VITTEL

Grande Source et Source Salée

La saison à Vittel est ouverte du 25 mai au 25 septembre. De nombreux hôtels à tous prix existent à proximité de l'établissement. Celui-ci est situé hors de la ville, en pleine campagne, dans une situation incomparable au point de vue pittoresque et hygiénique.

Vittel offre à ses visiteurs : salon de lecture, établissements de bains et d'hydrothérapie, et comme distractions : représentations de comédie et d'opéra-comique tous les soirs dans le superbe casino construit par Ch. Garnier, architecte de l'Opéra.

A LOUER UNE MAISON

avec jardins et dépendances

S'adresser à M^{me} V^e O. COUDRAY

AVIS

Le soussigné informe le public qu'il a à vendre :

Vins fins d'Espagne en gros : Madère, Malaga, Sherry, Porto, Moscatel, Mauzanilla. En caisses de 12 bouteilles et en barils de 16 à 164 litres.

Champagne Benoit fils.

E. BENATRE

AVIS

Propriété
Publique

Le soussigné, ayant été chargé, ce printemps, par le comité de liquidation des Sécheries de Morues de Port de Bouc, de régler tous les comptes de la dite société à Saint-Pierre, vient, par suite d'une nouvelle décision, de remettre cette charge à la Morue Française et en avise les divers intéressés.

Saint-Pierre le 5 mai 1906.

E. LACROIX

A VENDRE ou A LOUER

présentement

Tout ou partie

DE L'HABITATION DE M. LE BUF

avec toutes ses dépendances, cales et quais, chalands, canots, etc.

FERME ET VILLA

Situées Route de l'Anse à Ravenel

Plusieurs propriétés situées en ville, au Cap à l'Aigle etc.

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser à la maison Le Buf à Saint-Pierre ou à M^{me} Le Buf à Veneuil, près Blois.

A VENDRE

Une maison à étage

Sise sur la place de l'Église

S'adresser à M. H. COLOMBEL

RUE DE SÈZE

Le Gérant, Fernand Mazier.

St-Pierre Miquelon. — Imp. du Réveil.